

(N° 52.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1856-1857.

Projet de Loi contenant le Budget du Département des Travaux publics pour l'exercice 1857.

(Voir les Nos 21, 73, 106 et 127 de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Travaux publics est fixé, pour l'exercice 1857, à la somme de vingt-quatre millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-trois francs quatre-vingt-seize centimes (fr. 24,489,583-96), conformément au tableau ci-annexé.

Des traitements ou indemnités pour le personnel ne peuvent être prélevés sur les allocations destinées aux salaires ou à des travaux extraordinaires spéciaux.

Les dépenses pour le matériel, les fournitures de bureau, les papiers, les impressions, les achats et les réparations de meubles, le chauffage, l'éclairage, le loyer de locaux et les menues dépenses des divers services ne peuvent être prélevées qu'à charge des allocations spécialement affectées aux dépenses de l'espèce à faire pour chacun de ces services.

Le Gouvernement publiera, avant le 1^{er} juillet 1857, des arrêtés royaux portant organisation de l'administration des chemins de fer, postes, télégraphes.

Bruxelles, le 17 mars 1857.

*Le Président de la Chambre
des Représentants,
(Signé) DELEHAYE.*

*Les Secrétaires,
(Signé) CH. VERMEIRE.
P. TACK.*

Budget du Ministère des Travaux Publics pour l'exercice 1857.

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE PREMIER.			
	ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	»	
2	Traitement des fonctionnaires, employés et gens de service.	521,700 »	»	
5	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonction- naires et des employés de l'administration centrale.	35,200 »	»	
4	Salaire des hommes de peine, des ouvriers, etc.	29,085 »	»	686,985 »
5	Matériel, fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses	50,000 »	»	
6	Honoraires des avocats du Département.	50,000 »	»	
	CHAPITRE II.			
	PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.			
	SECTION 1 ^{re} . — <i>Ponts et chaussées.</i>			
7	Entretien ordinaire et amélioration de routes, cons- truction de routes nouvelles, études de projets, etc.	2,675,509 65	»	
8	Plantations des routes	41,000 »	»	
	SECTION 2. — <i>Bâtiments civils.</i>			
9	Entretien et réparations des palais, hôtels, édifices et monuments appartenant à l'État	100,000 »	10,000 »	
10	Travaux à exécuter pour la distribution d'eau, d'après le nouveau mode, aux bâtiments civils situés à Bruxelles.	»	80,000 »	
11	Travaux extraordinaires d'amélioration à exécuter à l'entrepôt général de commerce d'Anvers	»	9,000 »	
	SECTION 5. — <i>Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage, des polders et des chemins de fer en construction.</i>			
	<i>Canal de Gand au Sas-de-Gand.</i>			
12	Entretien et travaux d'amélioration	25,095 »	5,700 »	
	<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>			
15	Entretien et travaux d'amélioration	26,961 »	95,400 »	
14	Construction de ponts tournants, en remplacement du pont levis de Neerhaeren et du bac de passage de Solt, première moitié de la dépense	»	50,000 »	
	<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>			
15	Entretien et travaux d'amélioration	81,800 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
	<i>Sambre canalisée.</i>			
16	Entretien et travaux d'amélioration	114,000 »	5,000 »	
	<i>Canal de Charleroi à Bruxelles.</i>			
17	Entretien et travaux d'amélioration.	77,500 »	19,200 »	
	<i>Escaut.</i>			
18	Entretien et travaux d'amélioration	52,150 »	24,054 »	
	<i>Lys.</i>			
19	Entretien et travaux d'amélioration	19,200 »	36,800 »	
	<i>Meuse dans les provinces de Liège et de Namur.</i>			
20	Entretien et travaux d'amélioration	27,200 »	220,000 »	
	<i>Meuse dans la province de Limbourg.</i>			
21	Entretien et travaux d'amélioration	28,784 24	105,015 76	
	<i>Dendre.</i>			
22	Entretien et travaux d'amélioration	12,600 »	155,875 »	
	<i>Rupel.</i>			
23	Entretien et travaux d'amélioration	17,000 »	51,000 »	
24	Travaux de déplacement de la digue capitale du polder de Ruypenbroek, première partie de la dépense	»	100,000 »	
	<i>Dyle et Demer.</i>			
25	Entretien et travaux d'amélioration	25,500 »	20,000 »	
	<i>Senne.</i>			
26	Entretien et travaux d'amélioration	2,250 »	6,000 »	
	<i>Canal de Gand à Ostende.</i>			
27	Entretien et travaux d'amélioration	26,555 »	15,500 »	
	<i>Canal de Mons à Conâé.</i>			
28	Entretien et travaux d'amélioration	15,000 »	18,000 »	
	<i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut.</i>			
29	Entretien et travaux d'amélioration	45,112 »	15,200 »	
	<i>Canal d'embranchement vers Turnhout.</i>			
30	Entretien et travaux d'amélioration	8,025 »	4,209 »	
	<i>Canal d'embranchement vers le camp de Beverloo.</i>			
31	Travaux d'amélioration.	»	14,875 »	
	<i>Petite Nèthe canalisée.</i>			
32	Entretien et travaux d'amélioration	11,000 »	51,000 »	

ARTICLES	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.	
		ordinaires et permanen- tes.	extraordinaires et temporaires.		
	<i>Moervaert.</i>				
55	Entretien et travaux d'amélioration.	1,695 »	5,810 »	6,208,221 59	
	<i>Canal de dérivation de la Lys.</i>				
54	Entretien et travaux d'amélioration	4,649 »	3,500 »		
	<i>Canal d'écoulement des eaux du sud de Bruges.</i>				
55	Entretien et travaux d'amélioration	7,000 »	»		
	<i>Canal de Liège à Maestricht.</i>				
56	Entretien et travaux d'amélioration	59,455 90	3,500 »		
	<i>Grande Nèthe.</i>				
57	Travaux d'entretien	9,000 »	1,000 »		
	<i>Yzer.</i>				
58	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire . .	5,190 »	10,976 66		
	<i>Canal de Plasschenda'e.</i>				
59	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire . .	2 500 »	12 400 »		
	<i>Plantations.</i>				
40	Plantations nouvelles, entretien des plantations existantes	25,000 »	»		
	<i>Frais d'études.</i>				
41	Frais d'études pour le service des canaux, des rivières et des chemins de fer en construction . . .	7,000 »	»		
	<i>Bacs et bateaux de passage.</i>				
42	Entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances	27,000 »	»		
	<i>SECTION 4. — Ports et côtes.</i>				
45	Port d'Ostend'e.—Entretien et travaux d'amélioration	48,545 »	109,500 »		
44	— — Construction d'un phare de 1 ^{er} ordre (1 ^e moitié de la dépense) .	»	112,500 »		
45	Port de Nieupoort. Entretien et travaux d'amélioration.	25,120 »	117,500 »		
46	Côte de Blankenberghe. — —	112,700 »	27,200 »		
47	Phares et fanaux. — —	1,000 »	500 »		
	<i>SECTION 5. — Personnel des ponts et chaussées.</i>				
48	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées, frais de bureau et de déplacement.	590,145 52	6,800 »		
49	Traitements et indemnités des chefs de bureau et commis, des éclusiers, pontonniers, gardes-ponts à bascule et autres agents subalternes des ponts et chaussées	428,817 86	»		

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanents.	extraordinaires et temporaires.	
50	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil . .	12,000 »	»	
	CHAPITRE III.			
	MINES.			
51	Personnel du conseil des mines. — Traitement. . .	41,700 »	»	
52	— — — Frais de route . . .	600 »	»	
53	— — — Matériel. . .	2,000 »	»	
54	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement.	45,000 »	»	
55	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instruments; publication de documents statistiques, encouragements et subventions, essais et expériences.	7,000 »	»	
56	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines.	146,000 »	»	255,500 »
57	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves de l'école des mines	6,000 »	»	
	<i>Commissions des procédés nouveaux.</i>			
58	Frais de route et de séjour	600 »	»	
59	Matériel, achat de réactifs, d'appareils, etc.	1,400 »	»	
	<i>Commissions des Annales des Travaux publics.</i>			
60	Frais de route et de séjour.	1,100 »	»	
61	Publication du recueil, frais de bureau, etc.	5,900 »	»	
	CHAPITRE IV.			
	CHEMINS DE FER. — POSTES. — TÉLÉGRAPHES. — RÉGIE.			
	Service d'exécution.			
	SECTION 1 ^{re} . — Voies et travaux.			
62	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	200,845 »	»	
63	Salaire des agents payés à la journée.	1,609,050 »	»	
64	Matériel (lilles, rails et accessoires, engins et accessoires, outils et ustensiles)	1,095,500 »	600,000 »	
65	Travaux et fournitures	585,000 »	»	
	SECTION 2. — Traction et arsenal.			
66	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	165,860 »	»	
67	Salaires des agents payés à la journée.	1,927,700 »	»	

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et permanentes.	extraordinaires et temporaires.	
68	Primes d'économie et de régularité	82,000	»	
69	Combustibles et autres objets de consommation pour la traction des convois	2,362,500	»	
70	Entretien, réparation et renouvellement du matériel.	2,402,500	450,400	
71	Redevances aux compagnies.	275,000	»	
	<i>SECTION 5.— Transports.</i>			
72	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	875,686	»	
75	Salaires des agents payés à la journée et des manœuvres.	1,550,610	»	
74	Frais d'exploitation.	401,600	»	
75	Camionnage.	294,000	»	
76	Pertes et avaries	80,000	»	
	<i>SECTION 4. — Télégraphes.</i>			
77	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	109,000	»	
78	Salaires des agents payés à la journée.	50,000	»	
79	Entretien.	26,000	»	
	<i>SECTION 5.— Services en général (chemins de fer, postes et télégraphes).</i>			
80	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	47,650	»	
84	Salaires des agents payés à la journée.	40,460	»	
82	Matériel et fournitures de bureau.	200,000	»	
85	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'administration.	20,000	»	
	<i>SECTION 6. — Régie.</i>			
84	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	56,500	»	
85	Frais de bureau et de loyer.	5,500	»	
	<i>SECTION 7. — Postes.</i>			
86	Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.	588,855	»	
87	Traitements et indemnités des facteurs et autres agents subalternes.	852,500	»	
88	Transport des dépêches.	565,000	»	
89	Matériel, fournitures de bureau, frais de loyer et de régie	187,000	»	
				17,242,492

ARTICLES.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
	CHAPITRE V.			
90	Traitements des fonctionnaires et employés des divers services, mis en disponibilité par mesure générale	»	64,575 57	64,575 57
	CHAPITRE VI.			
91	Pensions.	7,000 »	»	7,000 »
	CHAPITRE VII.			
92	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés qui n'ont pas de droits à la pension.	7,000 »	»	7,000 »
	CHAPITRE VIII.			
95	Dépenses imprévues non libellées au Budget	18,000 »	»	18,000 »
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. fr.	21,912,792 97	2,576,790 99	24,489,585 96